

## Pétition au gouvernement du Canada pour protéger les animaux contre la cruauté

ATTENDU QUE la majorité des Canadiens veulent avoir des lois modernes dont on peut assurer l'application, dans le but de protéger tous les animaux des actes de cruauté intentionnels et téméraires;

ATTENDU QUE la cruauté envers les animaux est considérée comme une infraction contre les biens en vertu des clauses du Code criminel; ces clauses n'ont pas été vraiment modifiées depuis qu'elles ont été adoptées la première fois en 1892;

ATTENDU QUE les modifications à ces clauses adoptées par le Parlement en avril 2008, ont simplement augmenté les amendes pour les quelques personnes accusées pouvant être reconnues coupables, sans pour autant améliorer la protection des animaux;

ATTENDU QUE d'autres modifications au Code criminel sont nécessaires pour éliminer les échappatoires permettant aux gens qui maltraitent les animaux d'éviter d'être reconnus coupables;

ATTENDU QUE le Canada a des lois moins efficaces que les Philippines, l'Ukraine et bien d'autres pays du monde;

NOUS, SOUSSIGNÉS, résidents du Canada, demandons au gouvernement du Canada de moderniser les clauses contre la cruauté envers les animaux dans le Code criminel, afin de protéger efficacement tous les animaux contre les actes de cruauté intentionnels.

Nom (écrit en lettres moulées)	Adresse – adresse personnelle complète OU ville et province (écrit en lettres moulées)	Signature

Veuillez poster la version originale de cette pétition (pas de copies) à :  
Société mondiale pour la protection des animaux, 90 Eglinton Ave. E, Suite 960, Toronto, ON M4P 2Y3

Les noms et adresses recueillis dans le cadre de cette pétition ne seront pas utilisés par la WSPA pour des activités de financement.